

autres : maître de lui, il devient maître de ses facultés et de ses organes, de leur emploi et de l'abus qu'il peut en faire, maître du sol qu'il conquiert et qu'il travaille à la sueur de son front, maître des œuvres de son génie, maître des empires quand il les fonde, ou qu'il les courbe sous son épée victorieuse. A plus forte raison, l'homme a-t-il des droits vis-à-vis de l'homme, dont il est l'égal, qu'il dépasse souvent de toute la tête ; et fût-il le plus chétif parmi ses semblables, il ne lui doit pas son existence ; aussi peut-il se dresser sans orgueil, mais avec dignité, orné des dons qu'il tient de Dieu, et imposer aux forts le respect de ses droits.

Le mot « droit » est encore employé pour signifier ce qui est juste. Alors il devient l'objet de la justice, vertu morale qui consiste à rendre à chacun ce qui lui est dû. La justice qui est le respect du droit, suppose donc le droit, tel que nous l'avons défini, car on n'est tenu de respecter que ce qui existe ; nulle vertu ne se conçoit sans un objet sur lequel elle s'exerce. Ces deux aspects du droit sont corrélatifs : c'est le droit à soi et le droit d'autrui, traduction fidèle du *cuique suum*. Nous ne les séparerons pas en traitant du droit en général.

Le droit est une des quatre grandes idées qui se partagent la catégorie de l'être : le vrai, le bien, le juste, le beau. On peut négliger l'utile, qui n'est qu'une application de tout ce qui précède, quand il est bien entendu, qui est vulgaire et souvent honter, si on le prend pour lui-même isolé de l'idéal, indigne alors d'être mis dans une énumération si glorieuse. Le vrai est l'équation de l'objet et de l'intelligence ¹. Le bien est l'équation de la règle et de l'action ². Le droit, mesure du juste, est l'équation de ce qu'on donne avec ce qui est dû ³. Le beau résulte de la proportion, qui n'est pas toujours une équation, mais un rapport d'harmonie ; en plastique, le beau consiste dans la juste proportion des parties d'un même tout ; en morale, il consiste dans la proportion,—ici on peut dire dans l'équation—, entre l'action et la règle des mœurs dictée par la raison ⁴.

1 — *Summ. Theol.* 1^a, Q. 21, 2, c.

2 — *Ibid.* 1^a-2^{ae}, Q. 19, 9, c.

3 — *Ibid.* 2^a-2^{ae}, Q. 57, 1, 2.

4 — *Ibid.* 2^a-2^{ae}, Q. 116, 2, 2.